Image not found or type unknown

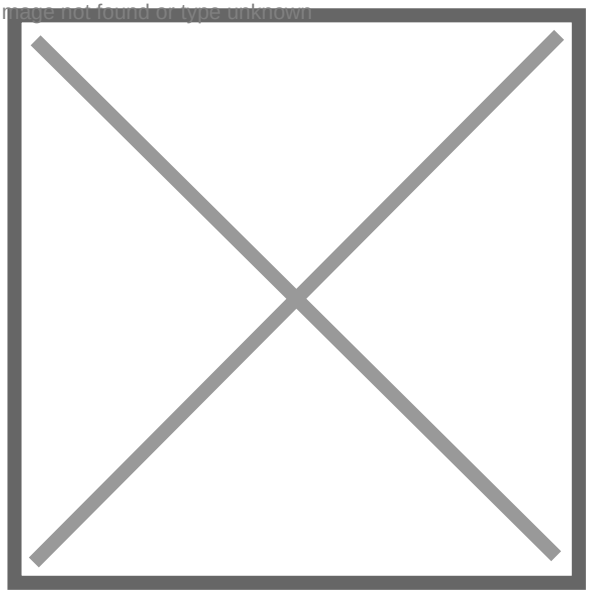

Succession en algérie. partage entre deux enfants frère et soeur

Par **Nadia**, le **20/10/2010** à **20:12**

Bonjour,

Pourriez-vous me recommander un avocat en France afin d'assurer une succession en Algérie ?

Que se passe-t-il lorsqu'il y a ouverture d'un compte en euros en Algérie si l'on veut les récupérer en France ?

Les Dinars se changent-ils ? Peut-on les transférer ? On me dit que c'est la "Frita" qui va évaluer et répartir la valeur de la succession entre mon frère et moi ?

Merci de m'aider

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés